



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

CONSEIL DES MINISTRES

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES

- Lomé, Mercredi 03 Mars 2021 -

1. Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour à la Présidence de la République sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.
2. Le Conseil a tenu deux séminaires gouvernementaux, le premier relatif à l'état d'avancement du projet « Identification biométrique » et le second sur la trajectoire d'industrialisation du Togo autour de la Plateforme Industrielle d'Adéticopé.
3. Le conseil a tenu un premier séminaire sur l'état d'avancement du projet d'identification biométrique afin de permettre aux membres du Gouvernement d'en apprécier les implication en terme de mobilisation des acteurs.
4. Premier projet inscrit sur la feuille de route gouvernementale, il vise à attribuer un Numéro d'Identification Unique à toutes les personnes physiques présentes sur le territoire national.
5. Le Numéro d'Identification Unique sera le moyen par excellence d'interactions entre les usagers et l'administration publique et servira de base pour l'identification et l'authentification des individus.

6. Ce projet, mené en partenariat avec la Banque mondiale, permettra, à terme, de mettre en place notamment le Registre Social Unique, la Couverture Maladie Universelle et tout autre service social tel que « Novissi » si besoin. Il servira en outre de base pour la digitalisation de la vie publique.

7. Trois composantes essentielles restent à mettre en œuvre pour la conduite du processus d'identification : Il s'agit du développement de la solution logicielle ; de la mise en œuvre d'une campagne d'Information, d'Éducation et de sensibilisation ; de l'enregistrement de la population à travers une campagne nationale.

8. Le gouvernement a félicité les acteurs pour les étapes déjà franchies notamment la réalisation des aspects normatifs et institutionnels et a instruit pour une poursuite des travaux en synergie avec l'ensemble des services.

9. Il a encouragé à intensifier la communication en impliquant l'ensemble des acteurs de terrain, en vue de l'adhésion de la population.

10. Le conseil a ensuite tenu un deuxième séminaire sur la trajectoire d'industrialisation de notre pays autour du Projet de plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA)

11. En vue d'accroître la transformation et la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie, le projet de Plateforme Industriel d'Adéticope envisage proposer des espaces pour accueillir des industries de transformation et des plateformes logistiques.

12. L'objet de ce séminaire est de permettre à l'ensemble des membres du gouvernement d'appréhender les implications opérationnelles des ambitions de cette plateforme pour chaque département ministériel.

13. En effet, la réussite d'une industrialisation pourvoyeuse d'emploi dans notre pays passe par l'optimisation des facteurs de production mais aussi par une amélioration des dispositifs de formation des futurs salariés sans oublier une plus grande intégration dans la chaîne de valeur de l'économie nationale. Créant ainsi un écosystème vertueux avec un impact réel sur l'économie togolaise.

Fait à Lomé, le 03 Mars 2021

Le Conseil des Ministres